



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2024-0024

**AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**

- Demandeur :** SARL CHEVROT
12 rue de l'Europe ZI de la Croix Rouge
44260 Malville
Tél : 02.40.57.00.37
Mail : contact@transportschevrot.com
- Adresse Occupation du Domaine Public :** 24 rue du Château d'eau
44240 La Chapelle-Sur-Erdre
- Nature de l'occupation :** Stationnement d'un camion de déménagement 6x3m. et d'un VL
- Emprise :** A cheval sur le trottoir et sur la chaussée
- Durée de l'occupation :** Le lundi 13 mai 2024 de 13h00 à 18h00
- Mesures particulières :**
- Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .
 - Mise en place d'un alternat par panneaux B15/C18 en aval et en amont de l'emprise du chantier.
 - Report des cyclistes sur la voie principale de circulation avec mise en place d'une signalétique spécifique vélo en aval de l'emprise du stationnement.
 - Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes, contournant le camion de déménagements.
 - Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la collecte des déchets et services.
 - Mise en place de panneaux type B6A1 , interdiction de stationner .
 - Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.
- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
 - *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
 - *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 05 avril 2024

Le Maire,
Fabrice ROUSSEL

